L'aquilon
Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest
Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 30 numéro 47, 18 décembre 2015

Le père Noël s'est arrêté aux TNO pour voir les jeunes francophones de Yellowknife lors de la fête de Noël du 12 décembre 2015. Le repas qui a réuni plus d'une centaine de personnes était suivi par une soirée de contes sur la scène du NACC. L'équipe de L'Aquilon et de Radio Taïga tient à vous souhaiter de très joyeux temps des fêtes. Nous ne publierons pas le 25 décembre ni le 1er janvier. De retour le 8 janvier 2016. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

Planification

Besoin de cohésion et de rétroaction

La communauté franco-ténoise s'équipe d'un nouveau plan de développement global pour les six prochaines années.

Maxence Jaillet

Pour la seconde fois, la communauté francophone des TNO met en place un plan de développement global (PDG) pour faire face aux défis identifiés par la population franco-ténoise. L'invitation a été lancée et plusieurs acteurs des organismes francophones ont été consultés sur ce qui devrait être créé, changé, amélioré jusqu'en 2022.

Si le premier PDG 2010-2015 avait été le fruit d'une consultation publique durant deux forums communautaires au mois d'août 2009, ce second exercice a pris la forme d'une consultation par petits groupes. Lors de différentes séances, des francophones ont discuté des enjeux, des chantiers et des résultats de leur communauté avec le consultant d'un organisme spécialisé dans le conseil, le leadership et l'évaluation, Le CLÉ. Ce concept pourrait amener des idées plus terre à terre, plus diversifiées que celles amenées dans le cadre d'un plus grand auditoire. Cette option peut aussi faire ressortir des enjeux spécifiques à des individus qui n'ont pas forcément la chance de s'exprimer. Les consultations de Yellowknife ont été suivies par des consultations téléphoniques avec des individus des autres communautés franco-ténoises. Un questionnaire en ligne est également disponible sur le site de la Fédération pour obtenir plus de commentaires avant la fin 2015. Le directeur général de la Fédération franco-ténoise est d'ailleurs sans appel : « ce n'est pas le plan de la FFT! » Jean de Dieu Tuyishime affirme que c'est le rôle de la FFT de porter le dossier pour donner un tel outil à la communauté, mais rappelle que les enjeux soulignés sont ceux exprimés par les organismes et les individus de la francophonie ténoise. Il revient également à tout un chacun de mettre en œuvre un plan de développement global. Pierre Bourbeau, le consultant qui avait déjà travaillé sur le plan précédant avance que c'est aux acteurs des organismes de dynamiser le plan : « Il faut s'assurer que ce soit un outil dynamique, il faut le faire vivre. C'est finalement ce qu'on demande à une communauté : de travailler en cohésion, d'aborder leurs défis en leur faisant front commun ». Il ajoute que c'est la collaboration qui est l'essence d'un PDG et non sa structure.

Des comptes-personne pour tous

« Nous manquons de données probantes, nous n'avons pas d'indicateur de rendement », de répondre Pierre Bourbeau à la question pourquoi n'y a-t-il pas de rétroaction tangible du dernier plan 2010-2015. « C'est un peu la réalité de tous les organismes, Il est difficile de consacrer des ressources à l'évaluation alors que le maintien des services est la priorité. Pourtant, certains réflexes de travail peuvent faire la différence. Il faut développer des outils pour récolter des données et les rentrer dans un tableau. »

PDG

Suite en page 2

PDG

Suite de la une

Le consultant énumère quelques réflexes rapides : des comptes-personne pour tous les événements, des feuilles de présence ou des urnes d'appréciation avec des jetons de différentes couleurs. Ces données sont certes quantitatives selon Bourbeau, mais sont peu onéreuses à obtenir et constituent un premier pas vers une évaluation systématique des objectifs que s'est fixé la communauté.

Le plan 2016-2022 sera entériné au cours de l'année 2016, et consacrera une année de transition et d'évaluation dès 2021.

Le ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles vous souhaite de joyeuses fêtes!

Nos bureaux fermeront le 22 décembre 2015, à 17 h.

Nous serons de retour le 4 janvier 2016, à 8 h 30.

En cas d'urgence, veuillez téléphoner au :

Région du Dehcho
867-695-7433

Région du Slave Sud
867-872-0400

Bureau régional de Hay River
867-875-7640

Région d'Inuvik
867-678-0289

Région du Sahtu
867-587-2422

Région du Slave Nord
867-873-7181

S.O.S. Déversement (en tout temps)
1-867-920-8130

Dénoncez un braconnier
1-866-762-2437

Territoires du Nord-Ouest Environnement et Ressources naturelles

Ecoutez Radio Taïga disponible via Internet

Radio Taïga CIVR 103,5 FM

http://radiotaiga.com

Échos de la taïga
CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Marché fermier

Le Yellowknife Farmers Market a tenu son troisième marché de Noël. Plus de 30 vendeurs du marché de l'été étaient sur place pour vendre de produits fabriqués localement. Les élèves de l'école Sir John Franklin ont aussi diverti les participants pendant la soirée.

Vols

La Gendarmerie Royale du Canada de Yellowknife rappelle au public de prendre des mesures préventives, après qu'un certain nombre de vols a été recensé dans la ville de Yellowknife.

Le 7 décembre, la GRC a reçu cinq rapports de vols dans des résidences et des véhicules. Ces incidents ont eu lieu dans divers endroits à travers la ville. Les autorités rappellent à la population de protéger leurs objets de valeur en verrouillant leur porte de maison et de véhicule. Ne laissez pas d'objets de valeur dans votre véhicule.

Route de glace

La route de glace de Dettah ouvrira à la période habituelle malgré les températures clémentes de cette année. Le ministère es Transports prépare les rampes d'accès sur les deux côtés de Yellowknife et de Dettah.

Des vérifications de la condition de la glace seront effectuées régulièrement. La date moyenne d'ouverture de la route de la glace Dettah, pour les 15 dernières années, est le 21 décembre. L'hiver dernier, la route a été ouverte le 19 décembre.

Wesjet fait des dons

La compagnie aérienne canadienne WestJet a remis de nombreux présents à diverses organisations internationales à but non lucratif le 8 décembre. WestJet a entrepris de réaliser 12 000 mini miracles dans les villes et les aéroports du pays.

Dirigés par le père Noël, les employés de la compagnie aérienne ont posé des gestes de bonté. Au Canada, la journée a commencé à Halifax, elle s'est poursuivie à Toronto, à Calgary, à Yellowknife et s'est terminée à Vancouver. Le séjour rapide dans la capitale des TNO a permis à la SPCA des TNO de recevoir de la nourriture pour les chiens, de la litière pour les chats et des produits de nettoyage.

Les employés ont distribués des biscuits et du café aux passagers grâce à Javaroma. Le groupe a ensuite aidé les employés de Tim Horton au service au volant en distribuant des boissons chaudes et le petit déjeuner avant d'aller à l'Hôpital territorial Stanton.

À l'hôpital, les employés ont rempli des paniers avec des jouets à donner à des enfants de l'unité pédiatrique.

Des visites ont aussi eu lieu à la résidence Avens, au Larga Kitikmeot et à Safe Harbour, où les employés de WestJet ont distribué des cadeaux et ont socialisé avec les résidents.

Le groupe d'employés a également livré 33 repas de Noël pour les familles à Rockhill.

Collaboration avec le NACC

Soirée cinéma en français

L'Association franco-culturelle de Yellowknife a proposé une programmation entièrement francophone le vendredi 11 décembre au Northern Arts Cultural Centre (NACC), alors qu'elle présentait les courts-métrages réalisés par les jeunes, suivi du film *Henri-Henri*.

Noémie Bérubé

Neuf courts-métrages en provenance des écoles Allain St-Cyr, St-Joseph et St-Patrick ont été diffusés sur le grand écran du NACC. D'une durée allant de 45 secondes à deux minutes, ces mini films sont les résultats de neuf semaines de travail durant lesquelles les jeunes de la 7e à la 10e année ont tout accompli : scénario, jeu, réalisation, montage et dans la plupart des cas, sélection de la musique.

Aidés par l'AFCY et Alexandre Assabgui, à raison d'une heure et demie par semaine, les équipes composées de quatre à 10 personnes ont présenté des courts-métrages en français et à leur image : certains plus dramatiques, d'autres horrifiants, mais tous originaux et à la hauteur des attentes des juges. Car oui, après la diffusion des neuf vidéos, un jury composé de Nathalie Labossière, Miranda Booth et Jay Bulckaert évaluaient le travail des jeunes.

Adon de la soirée : les élèves de la 7e année de l'école St-Joseph se sont le plus démarqués et ont remporté les prix offerts par Roy's Audiotronic.

« Je suis très content, j'étais ému de voir que les jeunes ont fait ce travail en français et qu'ils se sont déplacés en si grand nombre. Ils m'ont impressionné! », a exprimé Étienne Croteau, coordonnateur culturel et jeunesse à l'AFCY.

À la question de savoir d'où provenait leur inspiration, les élèves ont mentionné entre autres des soirées de visionnement de films d'horreur ou des idées de longue date.

Pour ceux qui s'étaient déplacés avec leurs parents, il était plaisant de découvrir les réalisations et les talents des élèves des autres écoles. De plus, les élèves ont exprimé la fierté qu'ils ont ressentie lors de la première écoute de leur court-métrage.

Après le visionnement des neuf courts-métrages, le film québecois *Henri-Henri*, présenté par la Tournée du cinéma québécois, a suivi pour clore cette belle soirée de films francophones.

L'AFCY a présenté 9 court-métrages, en plus du film Henri-Henri lors d'une soirée cinéma en français le 11 décembre, au NACC. Ce sont les élèves de l'école St-Joseph qui se sont le plus démarqués. Mention d'honneur au court-métrage portant sur l'intimidation réalisé à l'école Allain St-Cyr. (Crédit: Noémie Bérubé)

En 2016, *L'Aquilon* fête ses trente ans

Les lecteurs au travail

Trente années de présence dans le Nord, ça se fête! *L'Aquilon* cherche vos témoignages.

Maxence Jaillet

En février 1986, le premier numéro de *L'Aquilon* titre *Le P.E.T des Territoires?*, non pas pour parler du souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest, mais pour comparer Nick Sibbeston, alors chef du GTNO, à l'ex-premier ministre Pierre-Elliott Trudeau. Le journal franco-ténois est publié mensuellement jusqu'au début 1989, où il parait deux fois par mois. En 1993, la voix francophone des TNO devient l'hebdomadaire que l'on connait.

En février 2016, le journal fêtera ses trente ans d'existence et sollicite votre contribution. Durant le mois de janvier 2016, faites-nous parvenir vos témoignages concernant ce qui vous lie à *L'Aquilon*. Par exemple, présentez-nous l'article qui vous a le plus touché, le plus appris ou amusé. Écrivez-nous simplement, pourquoi cet article était différent des autres dans nos pages. Utilisez nos médias sociaux (#Laquilon30) ou cette adresse électronique ykjournaliste@northwestel.net.

Nous recherchons également des lecteurs voulant contribuer à une courte vidéo regroupant ces témoignages. Vous pouvez enregistrer votre message en vous nommant et décrivant l'article choisi grâce à votre téléphone ou votre ordinateur. Vous n'avez pas besoin de retrouver la date exacte de sa publication; il suffit de mettre l'accent sur le contenu de l'article. Une vidéo regroupant ces témoignages sera ensuite affichée sur nos plateformes Internet.

L'édition anniversaire de *L'Aquilon* sera publiée le 19 février 2016.

Administration des services de santé et des services sociaux de
YELLOWKNIFE
Desservant Dettah, Fort Resolution, Lutsel K'e, Ndilo et Yellowknife

HEURES D'OUVERTURE DE LA CLINIQUE DURANT LES FÊTES

L'Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife souhaite vous rappeler que la Clinique de santé communautaire Frame Lake sera fermée du mercredi 23 décembre 2015 au vendredi 1er janvier 2016 inclusivement.

Durant cette période, tous les services fournis à la clinique seront offerts par les professionnels de la santé du Centre de soins primaires de Yellowknife.

De plus, il n'y aura aucune clinique itinérante durant cette période.

L'ASSSSY vous souhaite de joyeuses fêtes.

Soyez prudents et gardez la forme!

Éditorial

Alain Bessette

Le temps de se retrousser les manches

Ça y est, le rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation a été rendu public. Le rapport ne déçoit pas du tout; il fait le tour des pénibles expériences vécues par plusieurs Autochtones dans les pensionnats indiens.

Mais plus que le rapport, ce sont les nombreux mois de travail de la commission avec plusieurs victimes qui leur a permis de faire face à leurs plaies encore vives. Nombreuse sont les victimes qui gardaient en elles les séquelles psychologiques des pensionnats. Une des façons de se guérir de ces plaies consistent à d'abord y faire face. Mission accomplie, même si l'exercice a probablement été ardu pour les membres de la commission. Ce n'est effectivement pas facile d'entendre jour après jour, semaine après semaine, mois après mois, les mêmes histoires d'horreur qui se répétaient d'une région à l'autre.

Un aspect important du rapport final repose sur la recommandation de ne pas oublier ce qui s'est passé. Il faudra que ce pan de l'histoire canadienne fasse maintenant partie du programme dans les écoles, tout comme on parle de la Seconde guerre Mondiale aux élèves, il faudra leur parler des sévices vécus dans les pensionnats autochtones.

Mais maintenant, il faut s'attaquer aux séquelles contemporaines. Après tout, en ce moment même, des enfants, des femmes et des hommes subissent des sévices de toutes sortes, séquelles de ces pensionnats.

On le sait, ceux et celles qui subissent des mauvais traitements dans leur enfance ont souvent la tendance à les faire subir à leurs propres enfants et à ceux qui les entourent. Il y a 50 ans, c'était des prêtres et des sœurs qui abusaient des enfants autochtones. De nos jours, ce sont leurs parents, leurs voisins, leurs amis qui le font. Et si on veut que ce cycle cesse, notre attention doit maintenant se tourner vers les actes actuels, sans pour autant oublier les actes du passé.

C'est le temps de se retrousser les manches et d'agir pour aider les jeunes d'aujourd'hui.

Assemblée législative

Bob McLeod pour la transparence

Le mercredi 16 décembre a été chargé d'élections internes au sein de la 18e Assemblée législative : président de l'Assemblée, premier ministre, membres du Cabinet.

Maxence Jaillet

Bob McLeod avait beaucoup de partisans à l'Assemblée législative à en croire les applaudissements entourant sa réélection. Les deux candidats au poste de premier ministre des TNO se sont pliés au jeu des questions-réponses durant la matinée du 16 décembre, avant que les députés ne favorisent la continuité avec Bob McLeod contre le changement incarné par Glen Abernethy. Pourtant, durant leurs interventions, les deux candidats ont plaidé pour le changement en précisant également la réforme démocratique. C'est la première fois dans l'histoire de l'Assemblée législative ténoise qu'un premier ministre assume un second mandat de suite.

Présent lors de cette élection interne, Batiste Foisy, citoyen franco-ténois, espère que « les bottines suivront les babines ». « La réforme démocratique était sur toutes les lèvres, dit-il, et McLeod a lui-même avancé qu'il était ouvert à revisiter le modèle de consensus. Mais avec des élections territoriales qui nous ont démontré la désaffection manifeste des électeurs, avec un taux de participation approchant le boycotte électoral, je ne sais pas si réélire le premier ministre de l'ancienne Assemblée constitue le meilleur véhicule pour le changement. » Et Foisy de rappeler que McLeod était le leader d'un gouvernement ayant refusé de soumettre les ententes de transfert des responsabilités à un plébiscite public non contraignant.

Alors qu'il ne souhaitait pas se présenter au poste de premier ministre, Tom Beaulieu a affirmé à *L'Aquilon* qu'il penchait pour la stabilité : « Dans la situation économique et les nouvelles responsabilités auxquelles font face les TNO, je pense qu'il est sage de s'en tenir à l'expérience d'une personne qui connait déjà les rouages de l'emploi. » Il a également mentionné l'importance d'établir de bonnes relations avec les Premières Nations de l'Akaitcho et du Dehcho ainsi qu'avec la Nation métisse, alors que leurs revendications territoriales ne sont pas encore réglées. Tom Beaulieu sentait qu'il fallait un leader autochtone pour faire avancer ces ententes de la meilleure façon. Bob McLeod est un Métis originaire de Fort Providence.

Parmi les réponses aux questions des députés, Bob McLeod a souligné que du fait des circonstances électorales, le GTNO reste le dernier gouvernement qui n'a toujours pas eu de communication officielle avec le nouveau gouvernement libéral du Canada. Il n'a tout de fois pas pu réprimer l'anecdote que ce contact pourrait être facilité du fait que son frère Michael McLeod est devenu le nouveau député fédéral des Territoires du Nord-Ouest en octobre passé. Ce dernier était d'ailleurs présent dans l'audience parlementaire.

Président de l'Assemblée et nouveaux ministres

Le seul député ténois réélu par acclamation cette année a aussi été acclamé à l'occasion du vote pour le président de l'Assemblée. L'ancien ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation n'a pas souhaité retrouver un portefeuille ministériel, mais a choisi de règlementer les procédures parlementaires.

Au moment de mettre sous presse, seul le nom des députés formant le nouveau cabinet avait été décidé. Ainsi les nouveaux ministres élus sont : Alfred Moses, Robert C. McLeod (Région du Nord); Wally Schumann, Louis Sebert (Région du Sud); Glen Abernethy, Caroline Cochrane (Yellowknife)

Tous ces élus ont été assermentés à leurs nouvelles fonctions le 17 décembre.

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet et Noémie Bérubé

Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donaldeen Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon : C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Un nouvel accord multilatéral

La Société Santé et français se réjouit

(*Francopresse*)

Ce n'était qu'une simple phrase du mince discours du Trône fédéral du 4 décembre dernier : « Pour contribuer à la santé et au bien-être de l'ensemble des citoyens, le gouvernement amorcera le travail avec les provinces et les territoires pour mettre en place un nouvel accord sur la santé ».

Mais cela, jumelé à une confirmation de l'engagement envers les langues officielles, a fortement réjouit le Dr Aurel Schofield, président de la Société Santé en français (SSF), un organisme national actif dans « l'épanouissement en santé des communautés francophones et acadienne vivant en milieu minoritaire ».

« La collaboration avec les provinces et territoires, grâce à un nouvel Accord sur la santé, est absolument essentielle dans la prestation de services de qualité pour les communautés francophones du Canada », a-t-il déclaré la semaine dernière.

L'Accord sur la santé est une entente fédérale provinciale d'une durée de 10 ans, expirée le 31 mars 2014, que le gouvernement conservateur de Stephen Harper avait refusé de renouveler. Cet accord, selon la Coalition canadienne de la santé (CCS), établissait de normes nationales et assurait aux provinces et territoires un financement stable dans la dispense des services.

La CCS craignait notamment que l'annonce unilatérale de coupures de 36 milliards $ sur 10 ans des transferts fédéraux en santé, à compter de 2017, « va engendrer 14 systèmes de soins de santé différents (dont) l'accès dépendra de l'endroit où vous vivez et de votre capacité à payer ».

Le Dr Aurel Schofield, président de la Société Santé en français. (Photo courtoisie SSF)

La SSF insiste entre autres l'importance d'un nouvel accord sur les soins de santé à domicile et de santé mentale, éléments cruciaux dans les communautés francophones minoritaires au Canada parce qu'une « communication claire entre le professionnel et le client est essentielle ».

Le Parti libéral du Canada s'était engagé, en campagne électorale, à injecter trois milliards $ de plus sur quatre ans en santé et à renégocier l'accord avec les provinces et territoires.

« La SSF est un fier partenaire du gouvernement fédéral depuis bientôt 15 ans, a conclu le Dr Schofield, et souhaite appuyer le nouveau gouvernement dans ses démarches. »

André Noureau conte l'histoire de Ti-Jean et comment il réussit à se faire payer par trois fois un cochon volé. Dans le décor chaleureux de la scène du NACC, la soirée conte a réuni 80 personnes pour écouter six conteurs et plusieurs volontaires. (Crédit photo : Maxence Jaillet)

Chronique sur la francophonie

Les feuilles d'automne

Réjean Paulin
(Francopresse)

On aime bien les premières. Elles passent de l'or au rouge, mélange de contrastes et d'infinies nuances. Et puis viennent les autres feuilles d'automne. Elles ne sont plus qu'un tapis blafard que l'on piétine en cheminant vers la poisse de novembre. C'est cette marche qu'évoquent les feuilles que les tribunaux ont colorées de leur plume ces dernières semaines.

La Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) et l'Association des parents ayants droit de Yellowknife (APADY) demandaient des écoles équivalentes à celles des anglophones. Elles voulaient aussi gérer les admissions pour y accueillir les immigrants d'expression française. La Cour suprême n'a pas voulu les entendre. Le gouvernement des TNO décidera donc de son propre chef ce qu'il donnera en briques et mortiers, murs et plafonds, et désignera les élèves qui y mettront les pieds. Cette feuille est tombée le 29 octobre.

Des résidents de Windsor, en Ontario, avaient porté plainte auprès du Commissaire aux langues officielles contre l'intention de Radio-Canada de fermer leur station régionale. La Cour d'appel fédérale a statué que le commissaire n'avait pas le pouvoir de faire enquête. Feuille tombée le 12 novembre dernier.

Puis, il y eu l'affaire Caron-Boutet. Il s'agissait de faire reconnaître des textes vieux comme le pays qui faisaient du français langue législative sur le territoire occupé aujourd'hui par l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et une partie du Labrador. La Cour suprême a rejeté la requête. Autre feuille tombée, celle là, le 20 novembre.

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FCFA), le commissaire aux langues officielles et bien sûr tous ceux et celles qui ont consacré des années à piloter ces dossiers sont déçus. Et pour cause, car tout compte fait, il n'y a pas grande récolte à célébrer.

À cela, on peut ajouter cet incident survenu récemment à la Cour des petites créances de Toronto. Roseline Dorcin avait porté plainte au sujet d'un ordinateur perdu. La cour aurait refusé sa demande d'audience en français. Le juge lui aurait demandé pourquoi insister puisqu'elle travaillait en anglais. Il aurait aussi fait allusion à la dépense de l'argent des contribuables que sa demande allait entraîner. Mme Dorcin soutient même que le juge aurait été « grossier » à son endroit.

L'affaire a conduit le Commissariat aux services en français de l'Ontario à faire enquête.

On a certainement des leçons à tirer de tout ça.

Les lois confèrent des droits, mais elles ont leurs limites ; à preuve, les commentaires des juges de la Cour suprême dans l'affaire Caron-Boutet. Il ne fallait pas, dans les circonstances, rendre un jugement qui aurait créé « de nouveaux droits ». On aurait grandement préféré une interprétation « large et généreuse » en cette matière, comme l'a déjà exprimé par le passé, Me Michel Bastarache, ancien juge au plus haut tribunal au pays et ardent défenseur du fait français. Ce vœu n'a évidemment pas été exaucé.

C'est ainsi que le pouvoir judiciaire a coloré notre automne.

On a au moins entendu une allusion encourageante dans le discours du Trône, très brève cependant. « Le gouvernement appuiera CBC/Radio-Canada, encouragera l'utilisation des langues officielles du pays, et investira dans les industries culturelles et créatives canadiennes. » Belle intention, mais timidement exprimée.

Ceci étant dit, on ne baisse pas les bras. L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario vient de demander au commissaire aux langues officielles du Canada et au commissaire aux services en français de l'Ontario de se pencher sur le financement des journaux communautaires. Les gouvernements leur achètent de moins en moins de publicité.

Le fédéral et l'Ontario pourraient bouger dans le sens souhaité avant que les commissaires leur tapent sur les doigts. Aucune loi ne l'interdit. Tous les journaux membres de l'Association de la presse francophone en tireraient bénéfice.

Reste à voir ce que députés et ministres feront. Le pouvoir n'appartient pas qu'au judiciaire. Il est aussi aux mains de ceux et celles qui peuvent changer les choses. C'est là l'occasion de nous faire oublier les branches décharnées qui, dressées vers le ciel, semblent implorer la grisaille d'automne.

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez travaillezauGTNO.ca.

Agent de projet

Ministère des Travaux publics et des Services — **Hay River, TNO**

Fort Smith

Poste permanent

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 262 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 934 $.

Nº du concours : 13163 **Date limite :** 4 janvier 2016

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca

Renseignements seulement :
Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, promenade Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1.
Téléc. : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Administrateur d'applications informatiques

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles — **Yellowknife, TNO**

Division de la faune

Poste permanent

Le traitement est compris entre 44,75 $ et 53,44 $ l'heure (soit entre 87 262 $ et 104 208 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13241 **Date limite :** 7 janvier 2016

Archiviste

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

Culture et patrimoine

Poste temporaire se terminant le 31 mars 2019

Le traitement est compris entre 40,85 $ et 48,77 $ l'heure (soit entre 79 657 $ et 95 101 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13231 **Date limite :** 4 janvier 2016

Travailleur en gestion de cas pour les tribunaux spécialisés

Ministère de la Justice — **Yellowknife, TNO**

Service correctionnel

Poste permanent

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 262 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13233 **Date limite :** 22 décembre 2015

Archiviste des documents numériques

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

Culture et patrimoine

Poste temporaire se terminant le 31 mars 2019

Le traitement est compris entre 40,85 $ et 48,77 $ l'heure (soit entre 79 657 $ et 95 101 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13226 **Date limite :** 4 janvier 2016

Analyste principal des systèmes

Ministère de la Santé et des Services sociaux — **Yellowknife, TNO**

Services d'information

Poste permanent

Le traitement initial est de 44,75 $ l'heure (soit environ 87 262 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13225 **Date limite :** 4 janvier 2016

Analyste stratégique du développement durable

Ministère de l'Administration des terres — **Yellowknife, TNO**

Division de l'utilisation et du développement durable des terres

Poste permanent

Le traitement est compris entre 53,65 $ et 64,05 $ l'heure (soit entre 104 617 $ et 124 897 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13232 **Date limite :** 4 janvier 2016

Contrôleur fiscal

Ministère des Finances — **Yellowknife, TNO**

Division de la trésorerie

Poste permanent

Le traitement varie entre 46,85 $ et 55,93 $ l'heure (soit entre 91 358 $ et 109 64 $ environ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13144 **Date limite :** 8 janvier 2016

Coordonnateur des ressources et des programmes touristiques

Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement — **Yellowknife, TNO**

Division du tourisme et des parcs

Poste permanent

Le traitement est actuellement à l'étude. En sus du traitement, l'employeur versera une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 13253 **Date limite :** 29 janvier 2016

Posez votre candidature en ligne à travaillezauGTNO.ca

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines,
Services de gestion et de recrutement,
Immeuble Laing, 3e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9.
Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

Pour se voir accorder la priorité en vertu du programme de promotion sociale, les candidats doivent montrer clairement qu'ils y sont admissibles. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes ayant une incapacité qui nécessite des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. Nous prendrons en considération toute combinaison équivalente de formation et d'expérience. Nous pourrions établir des listes de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Pensionnats autochtones

La Commission publie son rapport final

Fannie Olivier
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — Les horreurs des pensionnats autochtones, un « moment tragique » de l'histoire du Canada, devront être racontées aux générations suivantes pour éviter que l'histoire se répète.

D'importants pans du volumineux rapport final de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada dévoilé mardi portent sur le devoir de mémoire.

Le juge Murray Sinclair estime que les Canadiens ne connaissent « pas grand-chose, voire rien du tout » aux pensionnats indiens, dans lesquels au moins 3 200 enfants sont morts au cours du dernier siècle et plusieurs milliers ont subi des mauvais traitements.

« Dans cent ans, les enfants de nos enfants ainsi que leurs enfants doivent connaître et se souvenir de cette histoire, car ils hériteront de la responsabilité de veiller à ce que cela ne se reproduise pas », écrit-il.

En juin dernier, M. Sinclair avait publié dans son rapport préliminaire une liste de 94 recommandations, qui vont d'un plus grand financement pour l'éducation des Premières Nations, à une meilleure protection de leurs langues, en passant par de véritables enquêtes sur les femmes autochtones assassinées ou disparues.

En campagne électorale, le premier ministre Justin Trudeau a promis de toutes les appliquer, sans exception.

Les audiences pour ce travail colossal ont commencé en juin 2010 et se sont transportées dans pas moins de 300 communautés à travers le pays. Les témoignages de survivants ont été poignants, et M. Sinclair n'hésite pas à qualifier les petits gestes de résistance des enfants maltraités de « tout simplement héroïques ».

Sur une période de 130 ans, environ 150 000 enfants autochtones, inuits ou métis ont été arrachés à leur famille, transportés parfois sur des milliers de kilomètres et obligés à fréquenter ces écoles religieuses. Le dernier pensionnat autochtone, près de Regina, a fermé en 1996.

Les survivants ont raconté avoir été battus, agressés sexuellement, affamés et négligés.

Selon le juge Sinclair, ces pensionnats constituaient un élément central de la politique de « génocide culturel » exercée par Ottawa à l'époque.

Les séquelles engendrées par cette politique et la maltraitance vécue dans ces établissements se font sentir encore aujourd'hui, signale M. Sinclair.

« Cette réalité se reflète dans les disparités importantes observées entre les peuples autochtones et les autres Canadiens sur le plan de l'éducation, du revenu, de la santé et de la vie sociale », note le commissaire. Le racisme à leur égard et le fait que « la plupart des langues autochtones risquent sérieusement de disparaître » reflètent également ce passé.

Les problèmes sociaux vécus dans les réserves — la violence, la consommation excessive de drogue et d'alcool — sont également des stigmates de cette période. « Les enfants qui ont été victimes de mauvais traitements dans les pensionnats ont parfois tendance à maltraiter les autres », écrit M. Sinclair.

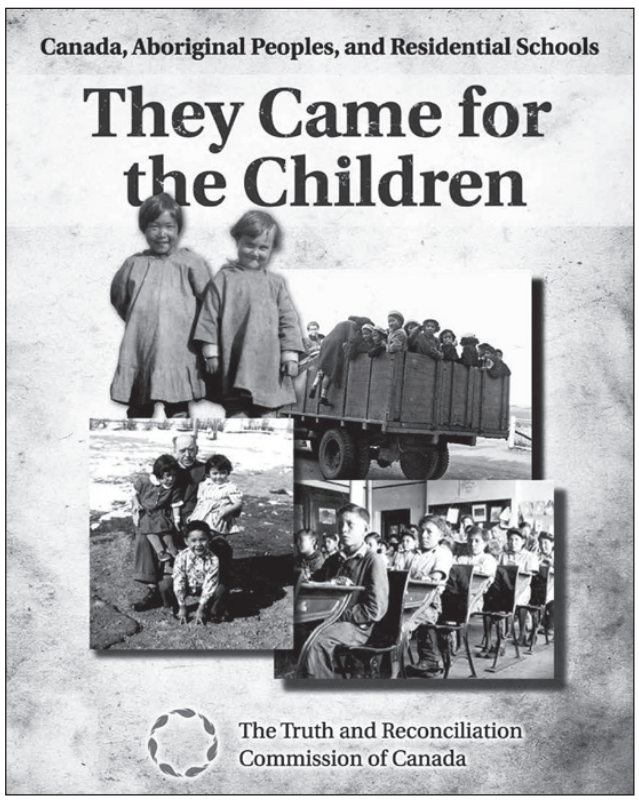

Au même titre que la Seconde guerre mondiale, les atrocités des écoles résidentielles doivent être enseignées dans les cours d'histoire canadienne.

Programme de contestation judiciaire

Les francophones n'ont pas demandé de le rétablir

***Jean-Pierre Dubé** (Francopresse)*

Le retour du Programme de contestation judiciaire du Canada, aboli par les conservateurs en 2006, est passé de promesse libérale à engagement gouvernemental. Qui l'a demandé ?

Le PCJ suit les aléas de la politique fédérale. Créé par les libéraux de Pierre Trudeau à la fin des années 1970, il a été aboli à deux reprises par les conservateurs, dont Stephen Harper dès son arrivée au pouvoir. L'existence du Programme souligne l'engagement libéral en faveur des droits à l'égalité et l'allergie conservatrice pour l'article 15.1 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.

L'engagement de reconduire le PCJ s'est retrouvé en novembre dans la lettre de mandat de la ministre du Patrimoine, Mélanie Joly. Il fait suite à des demandes faites par divers groupes. Sur le site web d'Égalité Canada, défenseur des LGBT, on trouve cette revendication dans le questionnaire remis aux membres pour sensibiliser les candidats au scrutin fédéral.

Le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick n'a pas revendiqué formellement en faveur du PCJ durant les élections, mais il considère que son retour est essentiel.

Le PCJ comprenait les deux volets : droits à l'égalité et droits linguistiques. Après son abolition, les minorités de langue officielle ont persuadé le gouvernement de maintenir son aide et le Programme d'appui aux droits linguistiques est né en 2009. Financé par Patrimoine canadien, il est administré par la Faculté de droit et l'Institut des langues officielles et du bilinguisme de l'Université d'Ottawa.

Le directeur de l'Institut, Richard Clément, est soulagé que la demande de rétablir le PCJ ne soit pas venue des organismes francophones. « Si ça avait été le cas, ça aurait signifié qu'elles n'étaient pas contentes de notre travail. On a fait de notre mieux pour répondre à leurs besoins. » Une évaluation fédérale du PADL sera publiée en janvier.

« On a une copie de l'évaluation qui n'est pas finale, note le professeur. Le ton général est très positif. Le programme a atteint sinon surpassé ses objectifs en termes de nombre et de qualité. On a plus de demandes (de financement de causes) et un meilleur site web que prévu (pour l'éducation publique). Ce qui fait que notre budget est mis sous pression. »

L'évaluation prépare les négociations sur le renouvèlement du contrat entre les parties en 2017. « On a des chiffres qui montrent que notre participation au financement des causes a diminué au cours des années, explique Richard Clément. On n'est pas encore arrivé à une conclusion sur nos demandes de budget, mais on va compter sur le support des communautés pour l'augmenter. »

La présidente de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Sylviane Lanthier, souligne que si l'organisme n'a pas revendiqué le rétablissement du PCJ lors de la campagne électorale, c'est parce que cette mesure figurait déjà aux programmes des partis d'opposition depuis 2006.

« La FCFA s'est élevée contre l'abolition du PCJ, rappelle la présidente, allant jusqu'à la contester devant les tribunaux. Elle s'est ensuite vue offrir une entente hors-cour de dernière minute par le fédéral qui a mené à la création du PADL. »

Comme le gouvernement libéral veut remettre le programme en place, conclut Sylviane Lanthier, « la FCFA entend examiner les avantages comparés des deux modèles, pour prendre position sur ce que pourrait comporter un nouveau programme de contestation amélioré, du point de vue des droits linguistiques. La question sera discutée lors de la prochaine rencontre du conseil d'administration fin février. »

Territoires du Nord-Ouest Assemblée législative

Heures d'ouverture pendant la période des fêtes

L'édifice de l'Assemblée législative sera fermé les

25 et 26 décembre 2015
ainsi que le
1er janvier 2016.

Il n'y aura aucune visite guidée du

23 décembre 2015 au 3 janvier 2016.

L'horaire normal des visites reprendra le

4 janvier 2016.

Les membres de la 18e Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest et le personnel de l'Assemblée législative offrent leurs meilleurs vœux à tous les Ténois. Au plaisir de vous revoir l'an prochain!

Chronique littéraire

La complexité des hommes au cœur de 15 nouvelles

Paul-François Sylvestre (Francopresse)

Écrivaine et professeure de littérature, Eileen Lohka dirige le Centre français de l'Université de Calgary, où elle a donné plusieurs cours sur les francophonies, la littérature et la culture. Cette femme originaire de l'Île Maurice connaît bien l'Ouest canadien et a publié à quelques reprises aux Presses universitaires de Saint-Boniface, notamment un ouvrage coécrit par une vingtaine d'Albertains pour célébrer le centenaire de la province, *Alberta, village sans mur(s)*. Il s'agit d'une réflexion sur l'aspect multiculturel de la communauté franco-albertaine. Son tout dernier ouvrage, *Déclinaisons masculines*, est un recueil de nouvelles aux formes diverses et aux multiples horizons. Chaque texte se veut un regard sur ces hommes tantôt cruels et tyranniques, tantôt fragiles, tendres et secrets, toujours complexes. Les quinze nouvelles nous invitent à visiter une galerie de portraits d'hommes aux teintes sombres et à découvrir la tragique richesse de leur humanité.

J'aime lire des recueils de nouvelles. Je vais d'abord à la table des matières et je choisis les plus courtes pour commencer. Celle intitulée *Au battant de la lame* ne remplit que deux pages. Elle est de structure classique, c'est-à-dire qu'on y trouve peu de personnages, un dénouement rapide et un *punch* final. Ici, le personnage principal est un « il » qui rappelle la solitude, la laideur et la maladie, un « il » que les vagues assaillent l'une après l'autre, un « il » dont la mer brutale submerge le corps. On découvre la nature de cet « il » à l'avant-dernière ligne et c'est toute une surprise. C'est ce qu'on appelle un punch qui a du mordant, du chien pourrait-on même dire!

La nouvelle intitulée *Papa* constitue un éloge de la figure du père sur laquelle se centre presque chaque religion ou chaque peuple « pour établir ses mythes fondateurs, […] pour donner un sens à notre vie ». Ce n'est pas un texte de fiction, plutôt une réflexion. L'auteure reconnaît que « nous avons tous été abreuvés à la littérature de ces pères tout-puissants », comme Nérée qui avait cinquante filles, qui « chevauchait les flots, armé de son trident ».

Elle s'intéresse cependant, ici, aux papas doux dont l'enfant prononce les syllabes après seulement quelques balbutiements. C'est le papa qui se penche sur le berceau, qui sourit, qui fronce les sourcils, ce papa à la voix grave, qui apparaît toujours à la tombée de la nuit. Eileen Lohka rend hommage à tous les papas dont le cœur immense scintille dans leurs yeux, à tous les papas au regard taquin, à tous les papas dotés d'un amour inconditionnel.

Dans « La vieillesse se décline… sans déclin », nous sommes en présence d'hommes âgés qui « ne pensent pas à aller s'enfermer dans un dortoir pour vieux, [car] ils sont trop occupés à profiter de la vie ». Ces trois séniors ont chacun leur iPhone, leur iPad, leur routeur WiFi, leur gin ou leur champagne acheté à la Duty Free Shop. « Ils se soucient peu de leur rate sauf quand ils la dilatent de rire, de leur estomac, de béton armé, de l'apparence de leurs mains ». Même au soir de la vie, ces trois hommes n'ont pas l'intention de finir leurs jours dans des résidences où ils risquent « de se faire tripoter par des gardiennes de vieux dans des dortoirs puant la décrépitude et le désespoir ».

Dès qu'elle couche un mot sur la page, Eileen Lohka sait très bien qu'elle imagine, extrapole, invente et omet même « pour tenter de signifier les fulgurances, l'éphémère, le sourire d'un fils, la tendresse d'un père, la violence, la grandeur, le courage, la bassesse, la veulerie, la complexité de l'homme ». C'est ce qui donne à ce recueil tout son charme.

Eileen Lohka, *Déclinaisons masculines*, nouvelles, Winnipeg, Éditions du Blé, 2015, 162 pages, 19,95 $.

Joyeuses Fêtes

Pendant le temps des Fêtes, nos bureaux fermeront à **17 h le mardi 22 décembre 2015** et rouvriront à **8 h 30 le lundi 4 janvier 2016**.

Pour signaler un incident au travail ou pour des questions nécessitant une attention immédiate, veuillez appeler au **1 800 661-0792** et nous laisser un message.

Un employé de la CSTIT vous rappellera.

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

MOTS CROISÉS

Nº 402

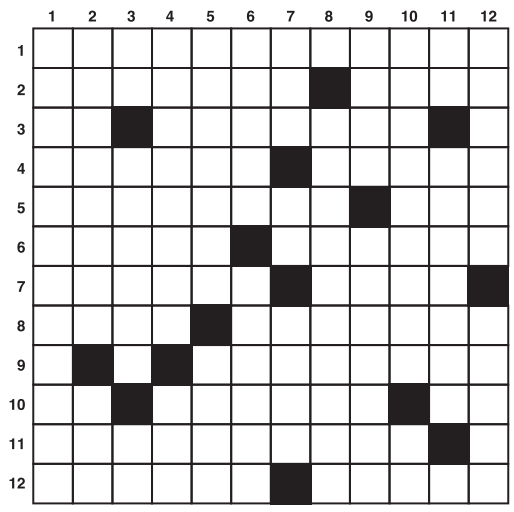

HORIZONTALEMENT

1- Prières.
2- Qui a perdu la vie. – Prénom masculin.
3- Se suivent. – Pièces périanthaires des fleurs.
4- Voie de communication. – Plante cultivée pour ses fleurs.
5- Exposerai dans le détail. – Voie publique.
6- Naïf, un peu sot. – Qui relève de l'idée.
7- Bâtiments de la marine de guerre. – Ancienne cité de Syrie.
8- Famille princière de l'Italie. – Quadrilla.
9- Agent de police.
10- Personnel. – Épais, touffu. – Préposition.
11- Qui séduit.
12- Repos. – Homme politique portugais, né en 1935.

VERTICALEMENT

1- Qui reviennent tous les deux ans.
2- Gaietés. – Ancienne capitale d'Arménie.
3- Interjection. – Lettre de change. – Cale.
4- Inflammation de l'intestin grêle. – Golfe des Bouches-du-Rhône.
5- Séparation de parties contiguës. – Mois de l'année.
6- Imperméable. – Examine attentivement.
7- Commissariat à l'énergie atomique. – Dupe. – Ville de l'Inde.
8- Jeune fille laide.
9- Colères. – Divulgua.
10- Relatives à l'œstrus. – Personnel.
11- Doublée. – Vierge martyrisée à Mérida.
12- Rigoureuse, précise. – Petites baies peu profondes.

RÉPONSE DU Nº 402

Horoscope

SEMAINE DU 20 AU 26 DÉCEMBRE 2015

Signes chanceux de la semaine : Cancer, Lion et Vierge

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous vous retrouverez à faire de nombreux déplacements : assurez-vous que la voiture est en ordre avant de prendre la route. Vous en profiterez pour changer votre cellulaire ou votre ordinateur.

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous aurez beau essayer de respecter un budget, votre générosité risque de l'emporter et vous gâterez considérablement vos proches. Vous pourriez aussi faire face à une dépense imprévue.

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Il ne serait pas impossible que vous soyez la personne qui tentera de redonner le sourire à tout le monde. Vous vous sentirez responsable du bonheur de vos proches et vous ferez les efforts qui s'imposeront.

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Il est possible que vous arriviez à la ligne d'arrivée plutôt épuisé. Une saine alimentation devrait améliorer considérablement la situation et vous donner l'énergie nécessaire pour fêter amplement.

LION (24 juillet - 23 août)
Vous serez plutôt perfectionniste et vous aurez envie que vos invités se sentent comme à la maison. Vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour leur offrir satisfaction, malgré les efforts supplémentaires que cela exigera.

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Ce n'est pas lorsque les invités arrivent qu'il faut placer les décorations. Il serait bon de lâcher prise pour apprécier le moment présent et ainsi accepter que tout ne soit pas parfait.

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Loin d'être conformiste, vous déciderez de partir en toute spontanéité fêter Noël sous les tropiques. De plus, vous vous inspirerez d'autres cultures pour faire changement cette année.

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Vous serez particulièrement émotif cette année durant la période des Fêtes. Vous déciderez de réunir votre famille en petit groupe et de vivre des moments plus agréables en toute intimité.

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Tout juste à l'aube des Fêtes, vous déciderez enfin de mettre l'accent sur votre relation amoureuse. Prenez un peu de temps à l'écart des responsabilités pour régler tous vos soucis.

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Alors que vous ne vous y attendiez absolument pas, votre patron vous confiera de nouvelles responsabilités qui ressembleront étrangement à une promotion avec une généreuse augmentation.

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Si vous êtes célibataire, vous serez sûrement très surpris de faire une belle rencontre en cette période de l'année. Votre estime personnelle se trouvera considérablement améliorée.

POISSONS (19 février - 20 mars)
Même si ce n'était pas prévu, toutes les festivités se dérouleront pratiquement chez vous. Il y aura quelques membres de votre famille avec qui il faudra faire preuve de beaucoup de délicatesse.